

LE PAPE FRANÇOIS

1936-2025

Sa biographie. Son Pontificat.

Le protocole des jours suivant son décès

DOSSIER DE PRESSE



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

SOMMAIRE

Introduction :
les principaux éléments de ce dossier de presse | **03**

Pour rappel : le déroulé des jours qui
suivent la mort du pape | **04**

Pape François : les éléments-clés de son pontificat | **05**

I. Le deuil | **14**

II. Les funérailles | **18**

III. Le Conclave | **21**

Annexes | **27**



INTRODUCTION : LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE CE DOSSIER DE PRESSE

Le décès d'un Pape est un événement majeur qui suscite une attention mondiale. Cet événement historique s'accompagne d'un protocole très spécifique, qui peut apparaître comme complexe aux non-initiés.

Aussi, ce dossier presse a pour objectifs de :

- **Faciliter votre travail de journalistes** en vous mettant à disposition des ressources vérifiées, des explications claires et les plus synthétiques possible ainsi que des grands repères historiques.
- **Vous donner des informations précises sur les étapes-clés** qui suivent le décès ou la renonciation du Pape, depuis l'annonce officielle jusqu'à l'élection d'un successeur.
- **Clarifier les rôles** des différentes instances (Curie romaine, Collège des cardinaux, Camerlingue, etc.) pour mieux comprendre l'organisation du Vatican en période de transition.
- **Offrir une perspective historique et théologique** sur la fonction pontificale, son évolution et ses implications.

Bien sûr, le pôle Relations Médias et Influenceurs de la Conférence des évêques de France (CEF) reste à votre disposition pour toute demande complémentaire.

CANDICE CASTELEIN

Responsable du pôle médias et influenceurs

06 23 83 81 05

candice.castelein@cef.fr

STELLA SERICOLA

Chargée de relations médias

06 26 12 65 07

stella.sericola@cef.fr

1 - Annonce officielle de la mort du Pontife par le Doyen du Collège des cardinaux

► Tous les responsables de la Curie romaine sont suspendus de leur fonction, à l'exception du Camerlingue.

► Pour assurer la gestion des affaires courantes, l'organisation des funérailles et du conclave, **les congrégations se mettent en place :**

- Le Collège cardinalice se réunit quotidiennement en Congrégation générale et :
 - organise les "*novemdiales*" (« neuf jours » de services funèbres).
 - fixe la date de l'inhumation entre le 4^e et le 6^e jour après la mort du pape.
 - fixe le jour et l'heure du commencement des opérations de vote pendant le Conclave, idéalement le 15^e jour, et au plus tard 20 jours après le début de la vacance.
 - traite les questions exceptionnelles et urgentes (mais elle ne peut prendre aucune décision dont la validité excéderait la période de vacance).
- La Congrégation particulière (cardinal Camerlingue et 3 cardinaux tirés au sort tous les trois jours) assiste les secrétaires des dicastères pour la gestion des affaires courantes.

2- Début des "*novemdiales*" (issu du latin "*novendiale*" : période de neuf jours) des obsèques qui durent neuf jours :

Du latin « novem » (neuf) et « dies » (jours), les « novemdiales », aussi appelées le novendiale, désigne la période de deuil, d'une durée de 9 jours, qui suit la mort du souverain pontife, et s'achève au premier jour du Conclave.

- Dépôt du corps du souverain pontife dans le cercueil de cyprès
- Procession jusqu'à la basilique Saint-Pierre de Rome
- Dépouille du Pape exposée dans le cercueil ouvert pour la vénération des fidèles
- Messe de funérailles
- Inhumation. Pour rappel, le pape François a choisi d'être inhumé en la basilique de Sainte-Marie-Majeure

3- Conclave (du latin « cum » - avec - « clavis » - clé - : endroit fermé à clé)

- Installation des cardinaux électeurs dans la Maison Sainte Marthe
- Vérification des conditions d'isolement des cardinaux par le Camerlingue
- Inauguration des procédures d'élection par la célébration d'une messe par les cardinaux
- Entrée dans la chapelle Sixtine, serment des cardinaux électeurs, fermeture de la chapelle Sixtine et isolement complet des cardinaux
- 2 scrutins le matin, 2 scrutins l'après-midi (pour une élection à la majorité des 2/3)
- Si non élection, 1 journée de réflexion, puis reprise des scrutins. Au bout de plusieurs séquences de 7 scrutins, le mode d'élection peut changer (ce sera alors un vote entre les deux cardinaux qui ont eu le plus de voix)
- Quand le Pape est élu, fumée blanche du poêle de la chapelle Sixtine
- Puis le 1^{er} cardinal diacre annonce l'élection du nouveau Pape

Première bénédiction Urbi et Orbi par le nouveau Pape au balcon de la basilique Saint-Pierre.



LE PAPE FRANÇOIS

Les éléments-clés de son Pontificat

Le pape François

Biographie du Pape François

- 
- 17/12/1936 **Naissance à Buenos Aires dans une famille d'immigrés italiens**
- 11/03/1958 **Entrée au noviciat jésuite**
- 13/12/1969 **Ordination presbytérale par Mgr Ramon Jose Castellano**
- 31/07/1973 **Provincial des jésuites d'Argentine. Il dirige notamment la Compagnie de Jésus argentine durant la dictature militaire (1976-1983)**
- 1980-1986 **A l'issue de sa charge de provincial, il devient recteur de la faculté de théologie de San Miguel. Conflits avec les nouveaux dirigeants de la Compagnie de Jésus (43-49 ans)**
- 1990-1992 **Années de silence et de confession à Cordoba (Argentine)**
- 20/05/1992 **Nommé évêque auxiliaire de Buenos Aires par Jean-Paul II. Devise épiscopale « Miserando atque eligendo »**
- 28/02/1998 **Devient archevêque de Buenos Aires suite à la mort de Mgr Antonio Quarracino. Il se fait remarquer par son train de vie humble, voire ascétique (61 ans)**
- 21/02/2001 **Crée cardinal-prêtre par Jean-Paul II**
- 09/11/2005 **Président de la Conférence épiscopale argentine (jusqu'à novembre 2011)**
- 13/03/2013 **Elu Pape**
- 13/03/2023 **10 ans de Pontificat**
- 21/04/2025 **Décès**

Le pape François

Les éléments-clés de son pontificat

Ses encycliques

- 05/07/2013 **Lumen fidei**, première encyclique de François, est le fruit d'un travail largement entamé sous le pontificat de Benoît XVI. Elle forme avec les encycliques de Benoît XVI *Deus caritas est* et *Spe salvi* une trilogie sur les vertus théologiques (charité, espérance et foi).
- 16/06/2015 **Laudato si'** deuxième encyclique de François, est consacrée aux questions environnementales et sociales, à l'écologie intégrale, et de façon générale à la sauvegarde de la Création. C'est un texte majeur du pontificat de François et de l'histoire du magistère de l'Église. Le Pape critique les effets des activités humaines sur l'environnement, le court-termisme de notre civilisation, « la globalisation du paradigme technocratique » et l'« inégalité planétaire » entre les pays du Nord et les pays du Sud et notamment des pays les plus pauvres.
- 04/10/2020 **Fratelli Tutti** troisième encyclique de François, porte sur la fraternité et l'amitié sociale. Ce document de 287 paragraphes s'insurge contre « le dogme néolibéral [...], une pensée pauvre, répétitive [...], qui poursuit comme objectif principal le gain facile [et] continue à faire des ravages » et promeut plusieurs figures de fraternité, certaines non-chrétiennes.
- 24/10/2024 **Dilexit nos** quatrième encyclique de François, dans lequel il demande de changer de regard, de perspective, d'objectifs, et de retrouver ce qui est le plus important et le plus nécessaire: le cœur. Son sous-titre, « Lettre encyclique sur l'amour humain et divin du Cœur de Jésus-Christ » montre qu'elle est entièrement consacrée au culte du Sacré-Cœur de Jésus.

Ses exhortations apostoliques

- 24/11/2013 **Evangelii Gaudium** sur l'évangélisation, François développe le thème de l'annonce de l'Évangile dans le monde actuel, en se basant, entre autres, sur la contribution offerte par les travaux du Synode qui s'est déroulé au Vatican du 7 au 28 octobre 2012 (« La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne »).
- 19/03/2016 **Amoris laetitia** sur l'amour dans la famille, François a qualifié la famille de « voie de l'Église »; il a offert une vision d'ensemble sur la vocation à l'amour de l'homme et de la femme; il a proposé les lignes fondamentales d'une pastorale de la famille et de la présence de la famille dans la société.

Le pape François

Les éléments-clés de son pontificat

- 19/03/2018 ***Gaudete et exultate*** sur l'appel à la sainteté, François invite à résonner l'appel à la sainteté dans le monde actuel, en s'inspirant des saints qui nous encouragent et nous accompagnent.
- 25/03/2019 ***Christus vivit***, exhortation aux jeunes et au Peuple de Dieu. Écrite à la suite du synode des évêques sur la jeunesse, de 2018, elle donne des instructions aux jeunes et des considérations plus générales sur l'Église catholique.
- 02/02/2020 ***Querida Amazonia***, exhortation au Peuple de Dieu et à toutes les personnes de bonne volonté. Le document trace de nouvelles voies d'évangélisation, pour la protection de l'environnement et le salut des pauvres. François espère un nouvel élan missionnaire et encourage le rôle des laïcs dans les communautés ecclésiales.
- 04/10/2023 ***Laudate Deum***, exhortation à toutes les personnes de bonne volonté sur la crise climatique. Très inquiet par la tournure que prend le changement climatique sous l'effet de l'avancée du paradigme technocratique « qui s'alimente lui-même de façon monstrueuse », et préoccupé par le peu d'efficacité des politiques internationales qu'il qualifie de « vieille diplomatie », François exhorte les dirigeants à prendre leurs responsabilités.
- 15/10/2023 **« C'est la confiance »** sur la confiance en l'amour miséricordieux de Dieu à l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

Les synodes ayant eu lieu sous son pontificat

- 05-09
/10/2014 **Troisième assemblée générale extraordinaire du synode des évêques**, sur les défis pastoraux de la famille dans le contexte de l'évangélisation, désignée informellement comme le Premier synode sur la famille
- 04-25
/10/2015 **Synode des évêques sur la mission de la famille dans l'Église et le monde**, désigné informellement comme le Deuxième synode sur la famille
- 03-28
/10/2018 **Synode des évêques sur les jeunes, la foi et le discernement vocationnel**
- 06-27
/10/2019 **Synode des évêques pour l'Amazonie**

Le pape François

Les éléments-clés de son pontificat

- 07/03/2020 Le Pape annonce le thème de la prochaine assemblée générale ordinaire du Synode des évêques, pour octobre 2022 : « **Pour une Église synodale : communion, participation et mission** »
- 09/10/2021 **Ouverture du Synode des évêques sur la synodalité.** Il commence par une phase diocésaine inédite dans l'organisation des synodes catholiques qui doit permettre une consultation de l'ensemble du Peuple de Dieu jusqu'à l'échelle de la communauté paroissiale / de mouvement / vie communautaire. Il est prévu une remontée nationale puis continentale avant la rencontre universelle en 2023 à Rome. Deux sessions (mars 2024) ont mené à la clôture de l'évènement en octobre 2024. Une invitation a été lancée pour reprendre le travail en octobre 2026.

Ses voyages les plus marquants

- 08/07/2013 **Voyage à Lampedusa**, moins de trois mois après son élection, François effectuait son premier voyage hors du Vatican en se rendant sur l'île italienne de Lampedusa, soulignant ainsi l'importance qu'il accordait à la problématique des migrants. Lors de cette visite historique, le Pape a vivement critiqué ce qu'il a appelé la « mondialisation de l'indifférence » face au sort des migrants.
- 24-25 /05/2014 **Voyage en Israël, Palestine et Jordanie** notamment marqué par une rencontre historique avec le patriarche Bartholomée de Constantinople avec qui François s'est recueilli au Saint-Sépulcre et a signé une déclaration commune faisant le point sur la démarche œcuménique.
- 25/01/2014 **Voyage à Strasbourg** où le Pape François s'adresse au Conseil de l'Europe et au Parlement européen. Son choix de ne pas passer par la cathédrale de la ville choque une partie des catholiques français et européens.
- 12-18/02/2016 **Voyage à Cuba et au Mexique** notamment marqué par la rencontre historique avec le patriarche Cyrille de Moscou à l'aéroport de La Havane.
- 25-26/08/2018 **Voyage en Irlande** marqué par les scandales de pédophilie.
- 03-05/02/2019 **Voyage historique aux Emirats arabes unis** : François est le premier Pape à se rendre dans la péninsule arabique, où il signe avec le grand imam d'Al-Azhar une déclaration commune sur la fraternité humaine.

Le pape François

Les éléments-clés de son pontificat

- 
- 05-
08/03/2021 **Voyage historique en Irak** : malgré le contexte de pandémie mondiale et les autres menaces sur sa sécurité, François est le premier Pape à se rendre dans le pays de naissance d'Abraham, où il rencontre le grand ayatollah chiite Ali al-Sistani ainsi que des responsables sunnites, yézidis et sabéens.
- 02-
06/12/2021 **Voyage à Chypre et en Grèce.** François tient à nouveau des propos vigoureux sur le devoir d'accueil des migrants, parlant de « honte » et de « naufrage de civilisation » devant la transformation de la « mare nostrum » en « mare mortuum », critiquant notamment les politiques migratoires de l'Union européenne et de ses Etats membres et ramenant avec lui 50 migrants choisis par le Vatican. Il plaide également pour la réunification de l'île.
- 24-
29/07/2022 **Voyage au Canada** marqué par une demande de pardon pour le rôle de l'Eglise catholique dans l'administration des pensionnats autochtones.
- 03-
06/11/2022 **Voyage au Bahreïn** à l'occasion du « Bahrain Forum for Dialogue: East and West for Human Coexistence ». Rencontre notamment le roi du Bahreïn Hamed ben Issa Al Khalifa. François s'exprime au sujet des droits de l'homme à Bahreïn, exhortant notamment le pays à garantir des conditions de travail « sûres et dignes » pour ses travailleurs migrants.
- 31/01-
05/02/2023 **Voyage en RDC et Soudan du Sud.** Le pape François condamne les "cruelles atrocités qui couvrent l'humanité de honte" au Congo, s'insurgeant contre "l'exploitation, sanglante et illégale, de la richesse de ce pays". Visite de deux jours au Soudan du Sud, afin d'appeler à la paix dans ce qu'il appelle un « pèlerinage œcuménique de la paix ».
- 22-
22/09/2023 **Voyage à Marseille** dans le cadre des Rencontres méditerranéennes. Entouré représentants d'autres confessions chrétiennes et d'autres religions, il diffuse une nouvelle fois son message de secours et d'accueil aux migrants, dénonçant « le fanatisme de l'indifférence » et exprimant le fait que le sauvetage en mer est un « devoir d'humanité ».
- 15/12/2024 **Voyage à Ajaccio** pour clôturer le colloque sur la religiosité populaire en Méditerranée.

Ses Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ)

- Rio (Brésil) 2013
- Cracovie (Pologne) 2016
- Panama (Panama) 2019
- Lisbonne (Portugal) 2023

Le pape François

Les éléments-clés de son pontificat

Les évêques français nommés par le pape François

En douze ans de pontificat, François a nommé **66 évêques** au sein de l'Eglise en France, soit **plus de la moitié (58%)** des **112 évêques** actuellement en fonction.

Année 2025

- Mgr Eric Bidot, évêque de Tulle
- Mgr Franck Javary, évêque de Châlons
- Mgr François Gourdon, évêque de Saint-Dié

Année 2024

- Mgr François Durand, évêque de Valence
- Mgr Matthieu Dupont, évêque de Laval
- Mgr Grégoire Drouot, évêque de Nevers
- Mgr Alexandre de Bucy, évêque d'Agen
- Mgr Étienne Guillet, évêque de Saint-Denis

Année 2023

- Mgr Emmanuel Tois, évêque auxiliaire de Paris
- Mgr Benoît Gschwind, évêque de Pamiers
- Mgr Loïc Lagadec, évêque auxiliaire de Lyon
- Mgr Philippe Guiougou, évêque de Basse-Terre
- Mgr Jean-Pierre Vuillemin, évêque du Mans
- Mgr Olivier de Cagny, évêque d'Evreux
- Mgr Étienne Vetö, évêque auxiliaire de Reims
- Mgr Pascal Chane-Teng, évêque de Saint-Denis-de-La Réunion
- Mgr Grégoire Cador, évêque de Coutances

Année 2022

- Mgr Yves Baumgarten, évêque du Puy-en-Velay
- Mgr Jean-Marc Micas, évêque de Tarbes et Lourdes
- Mgr Christian Delarbre, archevêque d'Aix
- Mgr Luc Meyer, évêque de Rodez
- Mgr Jean Bondu, évêque auxiliaire de Rennes

Le pape François

Les éléments-clés de son pontificat

Les évêques français nommés par le pape François

Année 2021

- Mgr Gérard Le Stang, évêque d'Amiens
- Mgr Marc Beaumont, évêque de Moulins
- Mgr François Bustillo, évêque d'Ajaccio (créé cardinal le 30 septembre 2023)
- Mgr Didier Noblot, évêque de Saint-Flour
- Mgr Guillaume Leschallier de Lisle, évêque auxiliaire de Meaux
- Mgr Alain Ransay, évêque de Cayenne

Année 2020

- Mgr Jean-Luc Garin, évêque de Saint-Claude

Année 2019

- Mgr Benoît Bertrand, évêque de Pontoise
- Mgr Alain Guellec, évêque de Montauban
- Mgr Philippe Marsset, évêque auxiliaire de Paris

Année 2018

- Mgr Philippe Christory, évêque de Chartres
- Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre
- Mgr Elie Yéghiayan, évêque de Éparchie de Sainte-Croix de Paris des Arméniens catholiques de France
- Mgr Alexandre Joly, évêque de Troyes
- Mgr Bruno Valentin, évêque de Carcassonne et Narbonne
- Mgr Susitino Sionepoe, archevêque nommé de Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Année 2017

- Mgr Antoine Hérouard, évêque de Dijon
- Mgr Xavier Malle, évêque de Gap-Embrun
- Mgr Pierre-Antoine Bozo, évêque de Limoges
- Mgr Antoine de Romanet, évêque aux Armées

Le pape François

Les éléments-clés de son pontificat

Les évêques français nommés par le pape François

Année 2016

- Mgr Georges Colomb, évêque de La Rochelle
- Mgr Bertrand Lacombe, archevêque d'Auch
- Mgr Sylvain Bataille, évêque de Saint-Etienne
- Mgr Emmanuel Gobilliard, évêque de Digne
- Mgr Denis Jachiet, évêque de Belfort-Montbéliard
- Mgr Thibault Verny, archevêque de Chambéry-Saint-Jean-de-Maurienne et Tarentaise
- Mgr Jean-Pierre Cottanceau, archevêque de Papeete, Polynésie française

Année 2015

- Mgr Luc Crepy, évêque de Versailles
- Mgr David Macaire, archevêque de Fort-de-France
- Mgr Dominique Blanchet, évêque de Créteil
- Mgr Jean-Louis Balsa, archevêque d'Albi
- Mgr Laurent Camiade, évêque de Cahors
- Mgr Hervé Gosselin, évêque d'Angoulême
- Mgr François Touvet, évêque de Fréjus-Toulon

Année 2014

- Mgr Joseph de Metz-Noblat, évêque de Langres
- Mgr Olivier Leborgne, évêque d'Arras
- Mgr Pierre-Yves Michel, évêque de Nancy
- Mgr Jean-Paul Guschling, évêque de Verdun
- Mgr Jean-Philippe Nault, évêque de Nice
- Mgr Jean-Marc Eychenne, évêque de Grenoble-Vienne

Année 2013

- Mgr Bruno Feillet, évêque de Séez
- Mgr Laurent Le Boulc'h, archevêque de Lille
- Mgr Francis Bestion, évêque de Blois
- Mgr Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille (créé cardinal le 27 août 2022)

Les jours qui suivent la mort du pape s'articulent autour de trois grands temps forts :

1 - la séquence du deuil (9 jours)

2 - la séquence des funérailles

3 - la séquence du Conclave qui mène à l'élection du futur pape

I. Le deuil

I. Le deuil

L'organisation de la Curie, les jours qui suivent le décès du Pape

La Curie est le gouvernement du pape. Les différents secteurs qui intéressent la vie de l'Église sont répartis entre plusieurs organismes curiaux, dont le pouvoir de décision est variable selon la catégorie à laquelle ils appartiennent. La Secrétairerie d'Etat occupe la première place dans l'organisation curiale.

Une expression de la sollicitude du pape pour l'Église et le monde

La Curie romaine a été créée pour assister le pape dans sa mission de gouvernement de l'Église catholique. Le pape possède dans l'Église le pouvoir suprême et la Curie est un instrument au service du pape. Elle n'a ni autorité ni pouvoir en dehors de ceux qu'elle reçoit du Pape. Dans l'Église, « il faut [...] comprendre et exercer le pouvoir [...] selon les catégories du service ». Ainsi, l'une des plus anciennes dénominations du pape est celle de « Serviteur des serviteurs de Dieu » (Pastor Bonus, avant-propos, n°2). Quant au mot « curie », il est dérivé du verbe latin curare qui signifie « prendre soin de ».

Les structures curiales

Par « Curie romaine », on désigne un ensemble d'organismes appelés « dicastères », que l'on distingue en fonction de leur implication plus ou moins grande dans le gouvernement de l'Église. Les dicastères se rangent ainsi sous six catégories différentes : la Secrétairerie d'État, les Congrégations et les Tribunaux ; puis les Conseils, les services administratifs et les Commissions. Les trois premières catégories exercent un pouvoir de gouvernement. Les autres catégories ont un rôle de conseil pour l'Église et de dialogue avec le monde.

La Secrétairerie d'État : le premier des dicastères

Sa collaboration très étroite avec la mission du pape en fait le premier des dicastères. La Secrétairerie d'État est constituée de deux sections placées sous l'autorité du cardinal Secrétaire d'État (jusqu'à la mort de Jean-Paul II, le cardinal Angelo Sodano). La Section des affaires générales coordonne les travaux de la Curie romaine, expédie les affaires courantes qui touchent au service quotidien du pape, publie les actes et documents publics du Saint-Siège. Elle est dirigée par le Substitut pour les affaires générales (actuellement Mgr Edgar Peña Parra). La Section des rapports avec les États est en charge de la diplomatie du Saint-Siège. Elle est dirigée par le Secrétaire pour les relations avec les États (Mgr Paul Richard Gallagher). A la mort du pape, le cardinal Secrétaire d'État quitte ses fonctions, comme les autres chefs de dicastères, à l'exception du Camerlingue. Le Substitut et le Secrétaire pour les relations avec les États conservent leurs fonctions pendant la vacance du Saint-Siège, comme les autres Secrétaires de la Curie romaine.

La Chambre apostolique et la vacance du Saint-Siège

La Chambre apostolique est l'un des services administratifs de la Curie. Elle est chargée de coordonner les décisions et les événements qui font suite au décès du pape. Son chef, le cardinal Camerlingue, joue donc un rôle particulièrement important pendant la vacance du Siège Apostolique. Le Camerlingue est actuellement le cardinal Kevin Joseph Farrell.

I. Le deuil

Sede vacante – vacances du St-Siège

À la mort du Pape, tous les responsables des dicastères quittent leurs fonctions, à l'exception du Camerlingue. Pendant le temps de la vacance, le gouvernement de l'Église revient à l'assemblée des cardinaux, réunie en Congrégation générale. Cependant, celle-ci ne peut prendre aucune décision dont la validité excéderait la période de vacance du Siège apostolique. En effet, « les questions qui sont du ressort du Souverain Pontife, durant sa vie ou dans l'exercice des fonctions de sa charge [...], devront toutes être réservées exclusivement au futur Pontife. »^[1] Le pouvoir pontifical ne peut pas être suppléé.

Le Camerlingue, le Doyen et les premières dispositions

C'est au Camerlingue (actuellement le cardinal Kevin Joseph Farrell) que revient de constater et de notifier le décès du pape. La garde de la dépouille est placée sous sa responsabilité. Le Camerlingue informe le Doyen^[2] (actuellement le Giovanni Battista Re). C'est ce dernier qui fait part du décès au corps diplomatique et aux chefs d'État. Le Doyen convoque en outre les cardinaux du monde entier. Ceux-ci sont tenus de se rendre à Rome où ils se réunissent quotidiennement en Congrégation générale présidée par le Doyen.

Le collège des cardinaux : un exercice commun et limité du gouvernement de l'Église

Le pouvoir de gouvernement du Collège des cardinaux, réuni en Congrégation générale, est limité aux questions courantes, aux préparatifs des obsèques du Pape défunt et à ceux de l'élection de son successeur. Le Collège des cardinaux est assisté dans sa tâche par les Secrétaires des dicastères et la Congrégation particulière (le Camerlingue et trois cardinaux assistants tirés au sort tous les trois jours).

Les questions exceptionnelles et urgentes sont réservées à la Congrégation générale. Cependant, celle-ci ne peut prendre aucune décision dont la validité excéderait la période de vacance du Siège apostolique.

^[1] Constitution apostolique *Universi Dominici Gregis*, n°1.

^[2] Le Doyen du Collège des cardinaux est un cardinal élu par ses pairs. Le titre de Doyen est conféré par élection, et non en vertu de l'âge. Le Doyen n'acquiert pas un pouvoir de gouvernement sur les autres cardinaux, mais il est considéré comme le premier d'entre eux.

I. Le deuil

Organisation de la Curie romaine

selon la Constitution *Prædicatæ Evangelium*
Mise à jour : 5 juillet 2024

CONSEIL DES CARDINAUX (C9)[1]

S.Em. le card. Pietro PAROLIN (Secrétaire d'Etat)

S.Em. le card. Fernando VERGEZ ALZAGA (Président du gouvernement de la Cité du Vatican)

S.Em. le card. Fridolin AMBONGO (Archevêque de Kishasa, R.D. Congo)

S.Em. le card. Oswald Gracias (Archevêque de Bombay, Inde)

S.Em. le card. Sean Patrick O'MALLEY, archevêque de Boston, E.U.)

S.Em. le card. Juan José OMELLA, archevêque de Barcelone, Espagne)

S.Em. le card. Gerald LACROIX (Archevêque de Québec, Canada)

S.Em. le card. Jean-Claude HOLLERICH (archevêque de Luxembourg)

S.Em. le card. Sergio DA ROCHA (Archevêque de San Salvador de Bahia, Brésil)

Secrétaire : Mgr Marco Mellino (Italie)

[1] Techniquement le Conseil ne fait pas la Curie mais est un conseil personnel du Pape pour les questions qu'il souhaite leur soumettre.

SECRETARIE D'ETAT

Secrétaire d'État, S. Em. le cardinal Pietro PAROLIN (Italie)

Section des affaires générales

Substitut : S. Exc. Mgr Edgar PEÑA PARRA (Venezuela)

Assesseur : Mgr Roberto CAMPISI (Italie)

Chef du protocole : Mgr Javier D. FERNANDEZ GONZALEZ (Vénézuéla)

Section française : Mgr Guillaume MILLOT (France)

Section des relations avec les États et les organisations internationales

Secrétaire : S. Exc. Mgr Paul Richard GALLAGHER (Grande-Bretagne)

Sous-secrétaire : Mgr Miroslaw Stanislaw WACHOWSKI (Pologne)

Sous-secrétaire secteur multilatéral : Mgr Daniel PACHO (Allemagne)

Section pour le personnel diplomatique

Secrétaire : S. Exc. Mgr Luciano RUSSO (Italie)

Sous-secrétaire : Mgr Joseph MURPHY (Irlande)

[Consulter la suite de
l'organigramme
en annexe](#)





II. Les funérailles

II. Les funérailles

Le protocole

Les services funèbres durent neuf jours à partir du décès du pape. Cette période s'appelle les novemdiales. Selon le rituel, le corps est d'abord exposé dans le palais apostolique pour un premier hommage public, puis en principe placé dans la basilique vaticane et mis en bière pour la messe des funérailles. Mais les obsèques des deux papes précédents ont été célébrées sur la place Saint-Pierre et, sous le pontificat de Jean-Paul II, toutes les grandes célébrations ont eu lieu à l'extérieur. Depuis un siècle, tous les papes ont été inhumés dans la crypte de la basilique Saint-Pierre.

Durée des cérémonies funèbres

Les services funèbres du pape durent neuf jours consécutifs, ce qu'on appelle les novemdiales. Ce sont les cardinaux réunis en congrégation qui fixent le jour du transfert du corps dans la basilique Saint-Pierre et organisent les obsèques. L'inhumation doit avoir lieu entre le quatrième et le sixième jour qui suit la mort du pape.

La nouvelle constitution apostolique de 1996 sur la vacance du Siège apostolique et le rituel de 1998 sur les obsèques du pontife romain ont confirmé le souci de simplification des cérémonies liturgiques à Rome, exprimé au concile Vatican II. Il s'agit de mettre en lumière le lien entre la mort du Christ et celle de l'un de ses disciples, de favoriser la participation des fidèles, qu'ils soient romains ou venus d'ailleurs. Les prières sont marquées par la foi en la résurrection, par l'espérance de la vie éternelle auprès de Dieu, et par l'affection du peuple chrétien pour son pasteur.

Le déroulement des cérémonies funèbres

Selon le rituel, les funérailles se déroulent en trois stations : dans le palais apostolique, dans la basilique Saint-Pierre, et enfin au lieu de la sépulture. Le maître des Célébrations liturgiques (actuellement Mgr Diego Giovanni Ravelli) veille à ce que le corps du pape soit revêtu des vêtements pontificaux, avec le bâton pastoral, la mitre et le pallium.

Pour l'hommage des fidèles, le corps du défunt est d'abord exposé dans le palais apostolique puis dans la basilique Saint-Pierre. Les premières visites débutent par un office de prière présidé par le Camerlingue, et la veillée du corps est assurée par les prêtres pénitenciers de la basilique vaticane. Puis le corps est transporté en procession, présidée par le Camerlingue, du palais jusqu'à la basilique. Le corps du pape y est déposé devant la statue de La Confession de Pierre, face au peuple, comme lorsqu'il présidait les célébrations.

Avant la messe des obsèques, le corps du pape est déposé dans un cercueil de cyprès. Selon la tradition, le Camerlingue doit alors recouvrir le visage du pape d'un voile de soie blanche, déposer dans le cercueil une bourse contenant les monnaies émises sous ce pontificat achevé, et sceller dans un étui le récit de ce qui vient d'être accompli.

II. Les funérailles

Le protocole

C'est dans la basilique que le rituel officiel prévoit la messe des funérailles, mais pour Paul VI, Jean-Paul Ier, Jean Paul II et Benoît XVI les obsèques furent célébrées sur la place Saint-Pierre. Pour leurs funérailles, le cercueil, porté par les *sedarii*, avait été déposé devant un autel, à même le dallage de l'esplanade, sans voile mortuaire. Sur le cercueil nu, on avait ouvert le livre des Évangiles, et à côté brillait la flamme du cierge pascal.

La messe est présidée par le Doyen du collège cardinalice (actuellement Mgr Giovanni Battista Re) et concélébrée par les cardinaux et les patriarches, avec la couleur liturgique rouge. À la fin de la messe, un triple adieu est prononcé, celui de l'Église de Rome, représentée par le cardinal vicaire actuellement le cardinal Baldassare Reina), celui des Églises orientales, représentées par le plus ancien des patriarches présents, et enfin celui de toute l'Église catholique, représentée par le Doyen. La cérémonie se termine par le chant *In paradisum*.

L'inhumation

Pour rappel, le pape François a fait le choix d'être inhumé en la basilique Saint-Marie-Majeure.

À l'issue de la cérémonie, les *sedarii* reprennent le cercueil pour le transporter à la basilique Sainte-Marie-Majeure. Après l'oraison dite par le Camerlingue, le cercueil fait de bois et de zinc est scellé. Attaché à la simplicité le pape François a choisi d'être enterré dans un cercueil unique. Sur le dessus du cercueil sont placés la croix et le blason du pape. Celui-ci est alors inhumé au chant du *Salve Regina*.

La sépulture des papes dans les cryptes de la basilique vaticane est traditionnelle mais pas exclusive : Pie IX a voulu être inhumé à Saint-Laurent-hors-les-murs (1878) et Léon XIII dans la basilique du Latran, la cathédrale de Rome (1903). Depuis, tous les papes ont choisi d'être inhumés dans la crypte de la basilique vaticane. Le corps de Pie X a été transféré dans la basilique Saint-Pierre après sa béatification en 1951. Il en a été de même en juin 2001 pour la dépouille de Jean XXIII qui avait été béatifié l'année précédente.

A close-up photograph of a red wax seal on a purple velvet cushion. The seal is a small, rectangular block of red wax with a decorative, scalloped top edge. It is placed on a purple velvet cushion that is resting on a wooden surface. In the background, another similar red wax seal is visible, slightly out of focus. The overall scene is dimly lit, with a soft, warm glow.

III. Le Conclave

III. Le Conclave

Qu'est ce qu'un Conclave ?

Une élection qui se tient à l'abri de toute pression extérieure

Le mot « conclave » (du latin cum clavis « [fermé] à clé ») fait référence à l'isolement complet des cardinaux électeurs pendant toute la durée de l'élection du pape, isolement requis depuis le XIIIe siècle. Ce mot désigne à la fois les opérations de vote et le lieu où elles se déroulent.

La constitution apostolique *Universi Dominici Gregis* de Jean-Paul II (1996) a apporté quelques modifications au conclave. Son périmètre a été étendu à une partie importante de la Cité du Vatican, améliorant ainsi les conditions de vie des cardinaux électeurs, autrefois très austères. La maison « Sainte-Marthe », aménagée à cet effet à l'intérieur de la Cité du Vatican, permettra pour la première fois aux cardinaux de se retirer dans une chambre individuelle entre les scrutins, qui continuent de se dérouler à huis clos dans la chapelle Sixtine.

Jean-Paul II a maintenu la règle du secret absolu. *Universi Dominici Gregis* prend en compte les avancées technologiques pour garantir l'isolement des cardinaux. Entre autres choses, il est prévu que le Camerlingue fasse vérifier qu'aucun moyen d'espionnage n'ait été dissimulé dans la chapelle Sixtine. Les cardinaux électeurs sont tenus de vivre dans l'isolement le plus complet : ils ne peuvent pas utiliser le téléphone, ils renoncent à toute correspondance écrite, ils ne peuvent pas lire les journaux, ni regarder la télévision, ni recourir à aucun autre moyen de communication ou d'information.

La constitution apostolique confie au Camerlingue l'inviolabilité du périmètre dévolu au conclave. Il est aidé, à l'extérieur de ce périmètre, par le Substitut de la Secrétairerie d'Etat. Cette collaboration a pour but de prévoir que les cardinaux électeurs ne puissent être approchés par personne, notamment pendant leurs déplacements entre la maison Sainte-Marthe et la chapelle Sixtine.

Une autre modification apportée par *Universi Dominici Gregis* concerne le mode de scrutin, limité par Jean-Paul II au vote à bulletin secret. La constitution apostolique, par certaines dispositions détaillées plus bas, s'efforce de favoriser un vote fructueux et d'empêcher qu'un conclave ne dure excessivement.

Le commencement du conclave

Le collège des cardinaux fixe, lors des Congrégations générales, la date du commencement du conclave. La constitution apostolique *Universi Dominici Gregis* impose néanmoins que les opérations de vote débutent entre le 15e et le 20e jour après la mort du pape. Le Pape est élu à **la majorité des deux tiers**, ce qui signifie que les deux tiers des voix des cardinaux électeurs sont requis. Plusieurs tours de bulletins sont donc généralement nécessaires.

III. Le Conclave

Déroulé du Conclave

A la date fixée pour le commencement du conclave, les cardinaux électeurs célèbrent d'abord, dans la matinée, une messe solennelle dans la basilique Saint-Pierre. Dans l'après-midi, ils se rendent en procession à la chapelle Sixtine, au chant du *Veni Creator*[1]. Dans la chapelle Sixtine, ils prêtent serment de respecter les règles fixées par la constitution apostolique *Universi Dominici Gregis*. Puis un ecclésiastique préalablement choisi adresse aux cardinaux une méditation concernant la responsabilité qui leur incombe. La chapelle Sixtine est alors fermée. Seuls y demeurent les cardinaux électeurs qui peuvent décider de procéder à un premier vote. Pour cette première journée de conclave, un seul scrutin est prévu. Si celui-ci n'aboutit pas d'emblée à l'élection, les trois jours suivants pourront compter jusqu'à deux scrutins par demi journée. La procédure des opérations de vote est minutieusement décrite par la constitution apostolique *Universi Dominici Gregis*. Elle comprend notamment un serment, que prononce chaque votant au moment de déposer son bulletin dans l'urne déposée sur l'autel de la chapelle Sixtine : « Je prends à témoin le Christ Seigneur, qui me jugera, que je donne ma voix à celui que, selon Dieu, je juge devoir être élu. » Le Camerlingue brûle les bulletins après leur décompte. Les relevés des votes sont remis au Camerlingue qui les dépose, avec le compte rendu de l'élection rédigé par la Congrégation particulière, dans des archives auxquelles seul le nouveau pape pourra autoriser l'accès.

La durée du conclave

Si au bout des quatre premiers jours (soit 12, voire 13 scrutins si les cardinaux ont décidé de voter dès l'après-midi du premier jour) aucun nom n'a recueilli les deux tiers des voix, les opérations de vote sont suspendues pendant une journée consacrée à la prière, aux échanges, et à une méditation prononcée par le premier cardinal de l'ordre diaconal. Les opérations de vote reprennent le lendemain, pour une série de 7 scrutins maximum, répartis sur 2 jours. Cette séquence peut être encore deux fois répétée. Le premier cardinal-prêtre puis le Doyen conduisent les méditations des deux journées de réflexion qui seraient ménagées dans le cas où le conclave devrait se prolonger. Si au 13^e jour du conclave (soit un maximum de 34 scrutins) aucun nom n'a recueilli les deux tiers des voix, la constitution apostolique *Universi Dominici Gregis* donne aux cardinaux la faculté d'élire le pape à la majorité absolue. Les cardinaux peuvent aussi limiter le choix aux deux noms ayant reçu le plus grand nombre de voix lors du scrutin antérieur. Avec ces dispositions, le conclave ne devrait pas durer plus d'une quinzaine de jours.

1] Prière solennelle d'invocation à l'Esprit Saint.

III. Le Conclave

Les débuts du nouveau Pontificat

L'inauguration du pontificat

Une fois le nouveau Pape élu, Le Doyen (actuellement le cardinal Giovanni Battista Re) sollicite le consentement de l'élu et le nom qu'il souhaite porter. (Si le Doyen est lui-même l'élu, c'est le cardinal-évêque ayant le plus d'ancienneté qui sollicite son consentement.) L'élu reçoit la charge pontificale dès le moment de son acceptation, à condition qu'il soit déjà évêque (si tel n'était pas le cas, il serait immédiatement ordonné).

Des gestes, des symboles et des événements marquent le début du nouveau pontificat. En premier lieu, le pape revêt les vêtements blancs (couleur héritée du pape Pie V, au 17^e siècle). On informe les romains de l'élection, en produisant une fumée blanche qui s'échappe de la cheminée de la chapelle Sixtine, et en faisant sonner les cloches de la basilique Saint-Pierre. Puis le cardinal proto-diacre (le premier des cardinaux dans l'ordre diaconal, actuellement Dominique Mamberti) annonce le nom de l'élu à la fenêtre de la basilique Saint-Pierre. Le nouveau pape se présente à la foule et donne sa première bénédiction *Urbi et orbi* (bénédiction papale sur « la ville [de Rome] et le monde », donnée également le jour de Noël et le jour de Pâques).

Dans les semaines qui suivent son élection, il revient au pape de célébrer deux messes solennelles, l'une à la basilique Saint-Pierre (ou plutôt sur la place Saint-Pierre, pour permettre le rassemblement de la foule), et l'autre à la cathédrale de Rome, Saint-Jean du Latran. Avec la messe célébrée à la cathédrale de Rome, c'est le nouvel évêque de Rome qui se présente à son diocèse. Ce ministère local implique une responsabilité primatiale pour l'Eglise entière : l'évêque de Rome est le pape de l'Eglise catholique. La messe célébrée place Saint-Pierre manifeste ce ministère universel.



III. Le Conclave

Les acteurs du Conclave

A la mort du pape, le Collège des cardinaux a pour rôle d'assurer la vacance du pouvoir et d'élire son successeur. Dans ce dernier cas, on parle de conclave. Seuls les cardinaux de moins de 80 ans ont alors la possibilité de voter.

Définition d'un cardinal

A l'origine, les cardinaux dans l'Église de Rome assumaient la responsabilité d'une paroisse (appelée titubura) et servaient, en quelque sorte, de pivot (du latin, cardo, cardinis = gond) à la vie de la communauté. Les cardinaux sont les premiers collaborateurs du pape. Depuis le XIIe siècle, certains sont choisis hors de Rome. C'est le cas de la majorité d'entre eux aujourd'hui, même s'ils sont tous rattachés à une église paroissiale de Rome.

Le Collège des cardinaux se compose de l'ensemble des cardinaux : les cardinaux de la Curie (organisme gouvernemental, administratif, judiciaire du Saint Siège) établis de façon permanente à Rome, et les cardinaux de l'ensemble des Églises particulières, exerçant leur charge dans leur diocèse d'origine, répartis dans le monde entier.

Selon le Code actuel de droit canonique, le Collège des cardinaux aussi appelé Collège cardinalice est « le sénat du pontife romain : ils l'assistent comme ses principaux conseillers et aides dans le gouvernement de l'Église » (can. 230.) Contrairement à l'épiscopat, au presbytérat ou au diaconat, qui remontent aux tout premiers temps de l'Église et qui sont conférés par ordination sacramentelle, le cardinalat est une institution de pur droit ecclésiastique.



se réunit...

en consistoire ordinaire
nomination de nouveaux cardinaux, étude d'affaires courantes ou de décrets habituels.

en consistoire extraordinaire
étude d'affaires de grande importance.

en conclave
élection du nouveau Pape.

III. Le Conclave

Pour rappel : les cardinaux électeurs français



Mgr Philippe Barbarin, archevêque émérite de Lyon
Cardinal depuis mars 2006

Electeur



Mgr Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille
Cardinal depuis août 2022

Electeur



Mgr François Bustillo, ofm, évêque d'Ajaccio
Cardinal depuis septembre 2023

Electeur



Mgr Christophe Pierre, nonce apostolique, aux Etats-Unis
Cardinal depuis septembre 2023

Electeur



Mgr Jean-Paul Vesco, archevêque d'Alger
Cardinal depuis décembre 2024

Electeur



Mgr Dominique Mamberti, Préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique
Cardinal depuis février 2015

Electeur



Annexes



Pour rappel : le rôle du Pape au sein de l'Église universelle

Le Pape est l'évêque de Rome et, de ce fait, le successeur de l'apôtre Pierre. Les Évangiles montrent que saint Pierre jouissait d'une primauté au sein du groupe apostolique constitué par le Christ. Le Pape hérite de cette primauté. Elle fait de lui le chef du Collège des évêques et donc le chef suprême de l'Église catholique.

Les évêques, successeurs des apôtres du Christ

Les Évangiles rapportent que Jésus Christ a associé un petit groupe de proches disciples à sa mission de prédication. Il leur a donné le nom d' "apôtre", mot grec qui signifie « envoyé ». Après sa résurrection, Jésus Christ s'est manifesté au groupe des apôtres. Il leur a communiqué le Saint-Esprit et leur a confié la mission d'être, ensemble, les témoins de sa résurrection et de son enseignement. Les apôtres ont donc été constitués par le Christ fondements de son Église : l'Église catholique est apostolique et les évêques sont les successeurs des apôtres.

Le Pape, évêque de Rome et successeur de l'apôtre saint Pierre

Depuis les origines de l'Église, l'évêque de Rome est considéré comme étant le successeur de l'apôtre Pierre, en vertu du fait que Rome est le lieu du martyr du chef des apôtres. Le pape est l'évêque de Rome. Il reçoit la charge qui était celle de l'apôtre Pierre dès l'acceptation de son élection au siège de Rome par les cardinaux. A condition que l'élu soit déjà évêque [1], aucun rite particulier n'est requis pour lui conférer la charge pontificale. De même que les apôtres formaient un groupe au sein duquel une prééminence revenait à Pierre, de même les évêques forment un Collège au sein duquel le pape exerce une primauté. Le pape est le premier des évêques.

Le pasteur de l'Église universelle

La triple mission de l'évêque est d'enseigner la foi authentique, de garantir les conditions du culte rendu à Dieu et de servir l'unité de l'Église. La sollicitude de l'évêque s'exprime à l'endroit de son diocèse. Mais le corps épiscopal est collectivement chargé de la conduite de l'Église universelle. Cette responsabilité collective s'exprime dans le cadre des conciles. Au pape, premier des évêques, revient le soin de confirmer les travaux d'un concile. En dehors des périodes conciliaires elles restent exceptionnelles, Vatican II, réuni de 1962 à 1965, était le 21e concile de l'histoire de l'Église catholique la responsabilité ultime de la conduite de l'Église est concentrée sur la personne du pape. Le pape doit donc exprimer sa sollicitude d'évêque à l'endroit de son diocèse de Rome et de l'Église toute entière. Le cardinal vicaire (actuellement le cardinal Camillo Ruini) assiste le pape dans sa charge d'évêque de Rome, et la Curie romaine collabore avec le pape dans sa charge de pasteur de l'Église universelle.

[1] Le cas échéant, les cardinaux procèdent à l'ordination épiscopale de l'élu dès que celui-ci manifeste son acceptation de la charge pontificale. Ce cas de figure, courant dans l'antiquité, est aujourd'hui encore prévu par le droit de l'Église. Néanmoins, depuis le Moyen-Âge, ce sont toujours des évêques qui ont été élus au siège de Rome.

Précédents Papes

	NOM DE RÈGNE DU PAPE	DÉBUT DU PONTIFICAT	FIN DU PONTIFICAT	NOM DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE
257	Pie X	4,9.VIII.1903	20.VIII.1914	Giuseppe Melchiorre Sarto	Riese (Italie)
258	Benoît XV	3,6.IX.1914	22.I.1922	Giacomo della Chiesa	
259	Pie XI	6,12.II.1922	10.II.1939	Achille Ratti	Desio (Italie)
260	Pie XII	2,12.III.1939	9.X.1958	Eugenio Pacelli	Rome
261	Jean XXIII	28.X, 4.XI.1958	3.VI.1963	Angelo Giuseppe Roncalli	Sotto il Monte, Bergame (Italie)
262	Paul VI	21,30.VI.1963	6.VIII.1978	Giovanni Battista Montini	Concesio, Brescia (Italie)
263	Jean-Paul Ier	26.VIII, 3.IX.1978	28.IX.1978	Albino Luciani	Forno di Canale, Belluno (Italie)
264	Jean-Paul II	16,22.X.1978	2.IV.2005	Karol Wojtyła	Wadowice, Cracovie (Pologne)
265	Benoît XVI	19,24.IV.2005	28.II.2013	Joseph Ratzinger	Marktl am Inn, Bavière (Allemagne)
266	François	13,19.III.2013		Jorge Mario Bergoglio	Buenos Aires (Argentine)

Source : <https://www.vatican.va/content/vatican/fr/holy-father.html>

Précédents Conclaves

François
Mars 2013



Benoît XVI
Avril 2005



Jean-Paul II
Octobre 1978



Jean-Paul I
Août 1978



Paul VI
Juin 1963



Les vidéos sont accessibles en cliquant sur l'image

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU SYNODE DES EVÊQUES

Président Le Saint-Père

Secrétaire Général S. Em. le Cardinal Mario GRECH (Malte)

Sous-Secrétaire S. Exc. Mgr Luis Marín de SAN MARTIN, osa (Espagne)

Sous-secrétaire Sr Nathalie BECQUART, xmj (France)

PERSONNES AU SERVICE DIRECT DU SAINT-PÈRE

Théologien de la Maison pontificale R.P. Wojciech GIERTYCH, op (Pologne)

Prédicateur de la Maison pontificale S. Em. Le Card. Raniero

CANTALAMESSA, o.f.m. (Italie)

Secrétaire particulier P. Daniel PELLIZON (Argentine)

Secrétaire particulier P. Fabio SALERNO (Italie)

Assesseur pour la vie Consacrée S. Exc. Daniele LIBANORI, s.j. (Italie)

DICASTERES

Dicastère pour l'Évangélisation

Préfet : LE SAINT-PÈRE

Section pour les questions fondamentales de l'Évangélisation du monde

Pro-préfet S. Exc. Mgr Salvatore FISICHELLA (Italie)

Secrétaire N.

Délégué pour la catéchèse S. Exc. Mgr F.-P. TERBARTZ-VAN ELST (Allemagne)

Sous-secrétaire Mgr Graham BELL (Grande-Bretagne)

Sous-secrétaire Mgr Graziano BORGONOVO (Italie)

Section pour la première évangélisation et nouvelles églises particulières

Pro-préfet S. Em. le Cardinal Luis Antonio TAGLE (Philippines)

Secrétaire S. Exc. Mgr Fortunatus NWACHUKWU (Nigéria)

Secrétaire-adjoint (président des O.P.M.) S. Exc. Mgr Emilio NAPPA (Italie)

Sous-Secrétaire Mgr Samuele SANGALLI (Italie)

Dicastère pour la Doctrine de la Foi

Préfet : S. Em. le Cardinal Victor M. FERNANDEZ (Argentine)

Secrétaire adjoint S. Exc. Mgr Charles Jude SCICLUNA (Malte)

Sous-secrétaire Mgr Philippe CURBELIE (France)

Section doctrinale

Secrétaire R.P. Armando MATTEO (Italie)

Section disciplinaire

Secrétaire Mgr John Joseph KENNEDY (Irlande)

Chef de bureau matrimonial R.P. Johannes FÜRNKRANZ (Autriche)

Promoteur de Justice R.P. Robert Joseph GEISINGER (États-Unis)

Commission biblique pontificale

Secrétaire Sr Nuria CALDUCH-BENACES (Espagne)

Commission théologique internationale

Secrétaire : Mgr Piero CODA (Italie)

Commission pontificale pour la protection des mineurs

Président délégué : S. Em. le Cardinal Sean O'MALLEY (États-Unis)

Secrétaire : S. Exc. Mgr Luis Manuel ALI HERRERA (Colombie)

Secrétaire Adjointe Mme Morris KETTELKAMP (Etats-Unis)

Dicastère pour le service de la charité (Aumônerie Apostolique)

Préfet - Aumônier de Sa Sainteté S. Em. le Cardinal Konrad KRAJEWSKI (Pologne)

Secrétaire Fr. Francesco MAZZITELLI F.D.P. (Italie)

Dicastère pour les Églises orientales

Préfet S. Em. le Cardinal Claudio GUGEROTTI (Italie)

Secrétaire S. Exc. Mgr Michel JALAKH O.A.M. (Liban)

Sous-Secrétaire Mgr Filippo CIAMPANELLI (Italie)

Dicastère pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements

Préfet S. Em. le Cardinal Arthur ROCHE (Grande Bretagne)

Secrétaire S. Exc. Mgr Vittorio Francesco VIOLA ofm (Italie)

Sous-secrétaire S. Exc. Mgr Aurelio GARCIA MACIAS (Espagne)

Sous-Secrétaire Mgr Krzysztof MARCJANOWICZ (Pologne)

Dicastère pour les causes des saints

Préfet S. Em. le Cardinal Marcello SEMERARO (Italie)

Secrétaire S. Exc. Mgr Fabio FABENE (Italie)

Sous-Secrétaire P. Boguslaw TUREK, C.S.M.A. (Pologne)

Dicastère pour les évêques

Préfet S. Em. le Cardinal Robert Francis PREVOST (Etats-Unis)

Secrétaire S. Exc. Mgr Ilson DE JESUS MONTANARI (Brésil)

Sous-Secrétaire Mgr Ivan KOVAČ (Bosnie-Herz.)

Commission pontificale pour l'Amérique Latine

Président Le Préfet

Secrétaires M. Rodrigo GUERRA LOPEZ (Mexique)

Mme Emilce CUDA (Argentine)

Dicastère pour le Clergé

Préfet S. Em. le Cardinal Mgr Lazzaro YOU HEUNG-SIK (Corée)

Secrétaire S. Exc. Mgr Andres G. FERRADA MOREIRA (Chili)

Sous-Secrétaire R.P. Simone RENNA (Italie)

Sous-Secrétaire adjoint (bureau du Clergé) R.P. Enrico MASSIGNANI (Italie)

Sous-secrétaire adjoint (bureau formation) Mgr Eamonn McLAUGHLIN (Irlande)

Œuvre pontificale pour les vocations sacerdotales

Président Le Préfet du dicastère

Secrétaire : N.

Dicastère pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie

Apostolique

Préfet Sr Simona BRAMBILLA i.s.m.c. (Italie)

Sous-Secrétaire R.P. Luigi NAVA (Italie)

Sous-Secrétaire Sr. Carmen ROS NORTES, n.s.c. (Espagne)

Sous-Secrétaire R.P. Aitor JIMENEZ ECHAVE (Espagne)

Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie

Préfet S. Em. le Cardinal Kevin FARRELL (États-Unis)

Secrétaire M. Gleison DE PAULA SOUZA (Brésil)

Sous-Secrétaire (section famille et vie) Mme Gabriella GAMBINO (Italie)

Sous-Secrétaire (section pour les fidèles laïcs) Mme Linda GHISONI (Italie)

Dicastère pour la promotion de l'unité des chrétiens

Préfet S. Em. le Cardinal Kurt KOCH (Suisse)

Secrétaire S. Exc. Mgr Flavio PACE (Italie)

Sous-Secrétaire Mgr Andrea PALMIERI (Italie)

Commission pour les relations avec le judaïsme

Président Le Préfet

Vice-président Le Secrétaire

Secrétaire P. Norbert HOFMANN s.d.b. (Allemagne)

Dicastère pour le dialogue interreligieux

Préfet S. Em. le Card. Miguel Angel AYUSO GUIXOT m.c.c.j (Espagne)

Secrétaire R.P. Indunil Janakaratne KODITHUWAKKU KANKANAMALAGE (Sri Lanka)

Sous-Secrétaire R.P. Paulin BATAIRWA KUBUYA (Taiwan)

Commission pour les relations avec les musulmans

Président Le Préfet

Vice-président Le Secrétaire du dicastère

Secrétaire Mgr Khaled AKASHEH (Jordanie)

Dicastère pour la culture et l'éducation

Préfet S. Em. le Card José Tolentino de MENDONÇA (Portugal)

Secrétaire (Section culture) S. Exc. Mgr Paul TIGHE (Irlande)

Secrétaire (Section éducation) S. Exc. Mgr Giovanni Cesare PAGAZZI (Italie)

Sous-secrétaire P. Antonnino SPADARO s.j. (Italie)

Sous-secrétaire Mgr Matthias AMBROS (Allemagne)

Sous-secrétaire adjoint Mgr Carlo Maria POLVANI (Italie)

Conseil de coordination des académies pontificales

Président Le Préfet du Dicastère

Dicastère pour le service du développement humain intégral

Préfet S. Em. le Cardinal Michael CZERNY (Rép. Tchèque)

Secrétaire Sr Alessandra SMERILLI (Italie)

Secrétaire adjoint R.P. Fabio BAGGIO (Italie)

Sous-Secrétaire Mgr Anthony Onyemuche EKPO (Nigéria)

Dicastère pour les textes législatifs

Préfet S. Exc. Mgr Filippo IANNONE (Italie)

Secrétaire S. Exc. J. I. ARRIETA OCHOA DE CHINCHETRU (Espagne)

Sous-Secrétaire Mgr Markus GRAULICH s.d.b. (Allemagne)

Dicastère pour la Communication

Préfet M. Paolo RUFFINI (Italie)

Secrétaire Mgr Lucio Adrian RUIZ (Espagne)

Directeur éditorial M. Andrea TORNIELLI (Italie)

Directeur éditorial adjoint M. Alessandro GISOTTI (Italie)

Directeur éditorial adjoint M. Sergio CENTOFANTI (Italie)

Directeur Général M. Paolo NUSINER (Italie)

Vice-Directeur Général M. Giacomo GHISANI (Italie)

Direction Théologique Pastorale Mme Natasa GOVEKAR (Slovénie)

Responsable de la Direction Technologique M. Federico MASCI (Italie)

Conseiller stratégique R.P. Felipe HERRERA (Franco-Chilien)

Centre de Télévision du Vatican

Directeur M. Stefano D'AGOSTINI (Italie)

Librairie éditrice vaticane

Responsable éditorial R.P. Giulio CESAREO (Italie)

L'Osservatore Romano

Directeur M. Andrea MONDA (Italie)

Vice-Directeur Prof. Giuseppe FIORENTINO (Italie)

Rédacteur langue italienne M. Jean-Charles de PECHPEYROU (France)

Coordinatrice « Donne Chiesa Mondo » Mme Rita PINCI (Italie)

Rédacteur en Chef langue française M. Jean-Michel COULET (France)

Radio Vatican/Vatican News

Responsable de la rédaction française M. Jean Charles PUTZOLU (France)

Salle de Presse du Saint-Siège

Directeur M. Matteo BRUNI (Italie)

Vice-Directrice Mme Cristiane MURRAY (Brésil)

Conseillère Mme Romilda FERRAUTO (France)

Assistante du Directeur R.M. Bernadette REIS (Etats-Unis)

Assistant du Directeur M. Raul CABRERA PERZ (Pérou)

Responsable administratif M. Thaddeus M. JONES (Etats-Unis)

Typographie polyglotte vaticane

Directeur général P. Sergio PELLINI, S.D.B. (Italie)

ORGANISMES JUDICIAIRES

La Pénitencerie Apostolique

Pénitencier majeur S. Em. le Cardinal Angelo De DONATIS (Italie)

Régent S. Exc. Mgr Krzysztof Józef NYKIEL (Pologne)

Tribunal Suprême de la Signature Apostolique

Préfet S. Em. le Cardinal Dominique MAMBERTI (France)

Secrétaire S. Exc. Mgr Andrea RIPA (Italie)

Tribunal de la Rote Romaine

Doyen Mgr Alejandro ARELLANO CEDILLO (Espagne)

Auditeur français Mgr Maurice MONIER (France)

LES ORGANISMES ÉCONOMIQUES

Le Conseil pour l'économie

Coordinateur S. Em le Cardinal Reinhard MARX (Allemagne)

Vice-coordinatrice Mme Charlotte KREUTER-KIRCHHOF (Allemagne)

Secrétaire Mgr Brian Edwin FERME (Grande-Bretagne)

Le Secrétariat pour l'Économie

Préfet M. Maximino CABALLERO LEDO (Espagne)

Secrétaire général M. Benjamín ESTEVEZ DE COMINGES (Espagne)

Directeur des ressources humaines M. Luis HERRERA TEJEDOR (Espagne)

Administration du patrimoine du Siège apostolique (APSA)

Président S. Exc. Mgr Giordano PICCINOTTI s.d.b. (Italie)

Secrétaire M. Fabio GASPERINI (Italie)

Sous-secrétaire Sr Silvana PIRO (Italie)

Chef de Service Comptabilité et bilan M. Stefano TONINATO (Italie)

Bureau du vérificateur général

Réviseur général M. Alessandro CASSINIS RIGHINI (Italie)

Commission des affaires confidentielles

Président S. Em. le Cardinal Kevin FARRELL (États-Unis)

Secrétaire S. Exc. Mgr Filippo IANNONE (Italie)

Comité pour les investissements

Président S. Em. le Cardinal Kevin FARRELL (Etats-Unis)

Secrétaire N.

Autorité de Surveillance et d'Information Financière

Président M. Carmelo BARBAGALLO (Italie)

Directeur M. Giuseppe SCHLITZER (Italie)

Vice-directeur M. Federico ANTELLINI RUSSO (Italie)

IOR (Institut pour les œuvres de religion)

Président M. Jean-Baptiste de FRANSSU (France)

Directeur général M. Gianfranco MAMMÌ (Italie)

Prélat Mgr Battista Mario Salvatore RICCA (Italie)

LES BUREAUX

Préfecture de la Maison pontificale

Préfet N.

Régent Mgr Leonardo SAPIENZA (Italie)

Bureau pour les célébrations liturgiques du Souverain Pontife

Maître des célébrations liturgiques pontificales S. Exc. Mgr Diego Giovanni RAVELLI (Italie)

Camerlingue de la Sainte Église romaine

Camerlingue S. Em. Le Cardinal Kevin Joseph FARRELL (États-Unis)

Vice-camerlingue S. Exc. Mgr Ilson DE JESUS MONTANARI (Brésil)

Les Institutions liées au Saint-Siège

Archives et bibliothèque apostoliques vaticanes

Archiviste et bibliothécaire S. Exc. Mgr Angelo ZANI (Italie)

Préfet des archives apostoliques R.P. Rocco RONZANI O.S.A. (Italie)

Vice-préfet des archives apostoliques M. Paolo VIAN (Italie)

Préfet de la Bibliothèque apostolique P. Mauro MANTOVANI s.d.b. (Italie)

Vice-Préfet de la Bibliothèque apost. M. Ambrogio PIAZZONI (Italie)

Fabrique de Saint-Pierre

Président S. Em. le cardinal Mauro GAMBETTI (Italie)

Secrétaire Mgr Orazio PEPE (Italie)

Commission pontificale d'archéologie sacrée

Président Mgr Pasquale IACOBONE (Italie)

Secrétaire Mme Raffaella GIULANI (Italie)

Commission biblique pontificale

Président Le Préfet du Dicastère pour la Doctrine de la Foi

Secrétaire Sr Nuria CALDUCH-BENAGES, m.h.s.f.n. (Espagne)

Commission pontificale pour la protection des mineurs

Président S. Ém. le cardinal Sean Patrick O'MALLEY (États-Unis)

Secrétaire P. Andrew SMALL (États-Unis)

Comité pontifical des sciences historiques

Président R.P. Marek Andrzej INGLOT s.j. (Pologne)

Assesseur S. Exc. Mgr Sergio PAGANO b. (Italie)

Secrétaire Dr Pierantonio PIATTI (Italie)

Comité pontifical pour les Congrès eucharistiques internationaux

Président P. Corrado MAGGIONI, smm (Italie)

Secrétaire R.P. Ferdinand PRATZNER (Italie)

Gestion des affaires économiques R.P. Guido POZZO (Italie)

Académies Pontificales

Académie pontificale pour la Vie

Président S. Exc. Mgr Vincenzo PAGLIA (Italie)

Chancelier P. Renzo PEGORARO (Italie)

Académie pontificale des Sciences

Président Prof. Joachim von BRAUN (Allemagne)

Chancelier S. Em. le cardinal Peter TURKSON (Ghana)

Académie pontificale des Sciences sociales

Président Sr Helen ALFORD o.p. (Grande-Bretagne)

Chancelier S. Em. le cardinal Peter TURKSON (Ghana)

Académie pontificale Saint Thomas d'Aquin

Président R.P. Serge Thomas BONINO (France)

Secrétaire M. Luca TUNINETTI (Italie)

Académie pontificale de Théologie

Président S. Exc. Mgr Antonio STAGLIANÒ (Italie)

Secrétaire P. Giuseppe Marco SALVATI, o.p. (Italie)

Académie pontificale ecclésiastique

Président S. Exc. Mgr Salvatore PENNACCHIO (Italie)

Musées du Vatican

Directrice Mme Barbara JATTA (Italie)

Vice-Directeur Mgr Paolo NICOLINI (Italie)

Secrétaire M. Roberto ROMANO (Italie)

Assistant religieux P. Francesco FONTANA sdb (Italie)

Bureau central du Travail du Siège apostolique

Président S. Exc. Mgr Giuseppe SCIACCA

ETAT DE LA CITÉ DU VATICAN

Gouvernorat

Président S. Em. le Cardinal Fernando VERGEZ ALZAGA (Espagne)

Secrétaire générale Sr Raffaella PETRINI, f.s.e. (Italie)

Vice-secrétaire général M. Giuseppe PUGLISI-ALIBRANDI (Italie)

Commission pontificale pour l'État de la Cité du Vatican

Président S. Em. le Cardinal Fernando VERGEZ ALZAGA (Espagne)

Direction des infrastructures et des services

Directeur Général Salvatore FARINA (Italie)

Services de sécurité

Garde suisse pontificale

Commandant Colonel Christoph GRAF (Suisse)

Vice-Commandant Lieutenant-Colonel Loïc Marc ROSSIER (Suisse)

Aumônier P. Kolumban REICHLIN (Suisse)

Gendarmerie pontificale

Commandant Gianluca GAUZZI BROCCOLETTI (Italie)

Tribunaux

Tribunal

Président Dr. Giuseppe PIGNATONE (Italie)

Bureau du promoteur de justice

Promoteur de justice Prof. Alessandro DIDI (Italie)

Cours d'appel

Président S. Exc. Mgr Alejandro Arellano CEDILLO (Espagne)

Cours de cassation

Président S. Em. Le cardinal Dominique MAMBERTI (France)

Pourquoi le siège de l'Église catholique est-il à Rome ?

Rome est la capitale de l'Empire romain où Pierre et Paul vinrent prêcher l'évangile et y furent martyrisés. Dès les premiers siècles, elle devint le centre visible de l'Église, dont le successeur de Pierre est l'évêque. La communion de foi avec l'Évêque de Rome est la pierre de touche de l'appartenance des catholiques à l'Église de Jésus-Christ. Cette conviction de foi fait de tout catholique un membre de l'Église catholique romaine, qu'il soit européen, africain ou indien !

Qu'est-ce que le Vatican ?

Au sens strict, c'est l'une des sept collines de Rome, lieu du supplice et de l'inhumation de l'apôtre Pierre sous la persécution de l'empereur Néron vers 67. Le Vatican devint alors très vite un lieu de pèlerinage où fut construite une basilique. C'est pourtant la basilique Saint-Jean-de-Latran qui deviendra la cathédrale de l'Évêque de Rome.

Qu'entend-on par « La Cité du Vatican » ?

Elle est le siège de l'État de la Cité du Vatican, qui existe seulement depuis les accords du Latran, signés en 1929 entre le Pape et le gouvernement italien. Le préambule précise clairement la valeur symbolique exceptionnelle du plus petit état du monde (44 hectares) : « Pour assurer au Saint-Siège l'indépendance absolue et visible, il faut lui garantir une souveraineté indiscutable, même dans le domaine international. C'est pourquoi il est nécessaire de constituer, avec des modalités particulières, la Cité du Vatican, reconnaissant au Saint-Siège, sur cette même Cité, la pleine propriété, la puissance exclusive et absolue, et la juridiction souveraine ».

L'État de la Cité du Vatican existe afin de permettre au Siège apostolique la liberté spirituelle nécessaire pour accomplir sa mission de service au bénéfice de l'Église universelle et de tout le genre humain.

Que veut dire « Saint-Siège » ou « Siège apostolique » ?

Il est l'expression juridique du gouvernement pastoral de l'Église catholique romaine, dont le Pape est le chef visible. Indissociable du ministère de Pierre, il remonte aux débuts de l'Église. En clair, le Saint-Siège a existé et continuerait d'exister même s'il n'y avait pas d'État de la Cité du Vatican.

Pour bien comprendre cela, donnons quelques exemples significatifs :

Le Nonce « apostolique » en France est « l'ambassadeur » du Saint-Siège... et non pas de l'État de la Cité du Vatican !

L'ambassadeur de France est nommé près le Saint-Siège... et non pas auprès de l'État de la Cité du Vatican.

L'État de la Cité du Vatican ne dispose d'aucun siège à L'ONU, mais c'est le Saint-Siège qui y représente l'Église catholique romaine avec un poste d'observateur permanent, au même titre que la Croix-Rouge ou l'Ordre de Malte (entités morales reconnues de droit international).

Quand le Pape va dans un pays, il ne lui rend pas visite en tant que chef d'État (même s'il en a tous les honneurs) mais en tant que chef du Saint-Siège.

En rigueur de terme, c'est toujours le Saint-Siège (et non pas Rome ou le Vatican) qui publie une encyclique, un texte, etc.



CONTACTS PRESSE

CANDICE CASTEILEIN

Responsable du pôle médias et influenceurs

06 23 83 81 05

candice.castelein@cef.fr

STELLA SERICOLA

Chargée de relations médias

06 26 12 65 07

stella.sericola@cef.fr